

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le lundi 11 avril 2022, à 19 h 00, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec. Étant tous présents, ils consentent unanimement à traiter d'autres sujets que ceux mentionnés à l'ordre du jour.

AM 2022-04-82

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE 825 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG D'ARGENTEUIL

Monsieur le conseiller, Claude Gaucher, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement d'emprunt au montant de 825 000 \$ pour les travaux de réfection du rang d'Argenteuil.

L'objet du règlement vise à des travaux de pulvérisation d'amendement et de traitement de surfaces triple entre le #325 et la limite municipale de Saint-Damase et de Sainte-Marie-Madeleine (+- 4,4 km).

Un projet de règlement est déposé séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public;

Rés. 2022-04-83

TRANSFERTS DE FONDS ENTRE DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN -SURPLUS ACCUMULÉS

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité, qu'à la suite du dépôt des états financiers au 31 décembre 2021, la municipalité de Saint-Damase termine l'année financière avec un surplus budgétaire de 1 092 363 \$ et qu'il y a lieu de procéder au transfert de 369 626 \$ dans les surplus suivants, soit :

| | |
|--|------------|
| Surplus accumulé affecté aux équipements-Station épuration | 10 565 \$ |
| Surplus accumulé pour le RBS | 56 881 \$ |
| Surplus accumulé affecté à l'aqueduc | 302 180 \$ |
| Total du transfert aux surplus accumulés | 369 626 \$ |

ADOPTÉE

Rés. 2022-04-84

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2022-04-71

CONSIDÉRANT QU'à la résolution 2022-04-71, le montant indiqué incluait les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pu conclure le contrat avec Automobile J P Yergeau inc. concernant l'achat d'un camion F-350;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2022-04-71;

ADOPTÉE

Rés. 2022-04-85

**ACHAT D'UN CAMION CHEVROLET SILVERADO CK30943
LUSSIER CHEVROLET BUICK GMC LTÉE**

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de quatre (4) fournisseurs pour l'achat d'un camion 4 x 4, année 2022 ou 2023 pour les travaux publics;

CONSIDÉRANT l'analyse des offres reçues auprès de ces fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un camion Chevrolet, Silverado 2023, CK30943, de Lussier, Chevrolet Buick GMC Ltée. Selon l'offre datée du 11 avril 2022, au montant de 69 570,23 \$ incluant les taxes applicables et d'en autoriser le paiement.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents pour donner effet de la présente résolution.

ADOPTÉE

Rés. 2022-04-86

**MANDAT SERVICE INGÉNIERIE MRC DES MASKOUTAINS –
TRAVAUX RUE SAINT-JOSEPH (Section entre la rue Principale et Sainte-Anne)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dans son plan de réfection de la chaussée désire faire préparer les plans et devis pour la réfection de la rue Saint-Joseph (entre la rue Principale et la rue Sainte-Anne);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier et résolu à l'unanimité de mandater le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains à préparer les plans et devis pour la réfection de la rue Saint-Joseph (section entre la rue Principale et Sainte-Anne) selon la proposition de l'option #2 de l'estimation préliminaire datée du 11 avril 2022, dans le dossier IE22-5014-248.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

Rés. 2022-04-87

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 27.

ADOPTÉE



M. Alain Robert
Maire



Mme Johanne Beauregard
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Alain Robert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Alain Robert, maire